Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Un coton OGM non autorisé contamine des semences légales

Par Eric MEUNIER

Publié le 15/12/2008, modifié le 16/03/2026

Selon le ministère de l'Agriculture (USDA), le Département de l'Alimentation et des Médicaments (FDA) et l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA), une variété de coton transgénique de Monsanto, non encore autorisée, a contaminé la chaîne alimentaire des Etats-Unis. Selon les trois agences qui ont été prévenues par l'entreprise, Monsanto aurait récolté par erreur moins de un hectare de ce coton en cours d'expérimentation et l'aurait mélangé avec la récolte de 54 hectares de coton GM autorisé commercialement [1]. Au final, ce sont 60 tonnes de graines de coton avec 0,5% de coton transgénique illégal qui ont été récoltées. Le coton GM illégal a été modifié afin d'exprimer une protéine insecticide Bt, une variante de la protéine Cry1A 105. Le nom du coton n'a pas été précisé. Les trois agences ont d'ores et déjà déclaré que ce coton ne présentait pas de risques sanitaires pour l'homme et l'animal, mais une enquête a été décidée afin de déterminer si ce coton GM a effectivement pénétré la chaîne alimentaire. Les agences précisent aussi que dans l'attente des résultats, les transformateurs n'utilisent pas ces lots de graines.
Cette contamination « à faible taux » intervient alors que justement, plusieurs discussions ont lieu quant à la mise en place d'un système international permettant à des pays d'autoriser des PGM qui y rentrent illégalement et en faible quantité, et sur base des dossiers d'autorisation du ou des pays où ces PGM sont déjà autorisées. Ces mesures visent à ne pas bloquer les lots d'exportation contaminés comme ce fut le cas en 2006 et 2007 avec le riz états-unien contaminé par du riz LL601, non autorisé.

[1] http://www.fda.gov/bbs/topics/NEWS/...

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-un-coton-ogm-non-autorise-contamine-des-semences-legales/